

Q94. Maintenant, Jésus-Christ est-il seulement au Ciel ?

Maintenant, Jésus-Christ n'est pas seulement au Ciel, mais comme Dieu, il est en tout lieu, et comme Dieu et homme, il est au Ciel et dans le Très Saint-Sacrement de l'autel.

I. *Maintenant, Jésus-Christ n'est pas seulement au Ciel, mais comme Dieu, il est en tout lieu.* — Jésus-Christ est Fils de Dieu, Dieu comme le Père et le Saint-Esprit (voir nos 21-25 et 76-81). En tant que Dieu, il est immense, et donc il est au Ciel, sur la terre et en tout lieu (voir no 7).

II. *...et comme Dieu et homme.* — Sa personne est inséparable et indivisible, et dès le moment de l'Incarnation, l'humanité assumée est dans la Personne divine du Verbe.

III. *...il est au Ciel,* — où il est monté le jour de l'Ascension à la tête des élus et siège à la droite de Dieu, en pleine et pacifique possession de sa gloire, et est constitué notre avocat auprès du Père (voir I Jn 2,1), auprès duquel il vit afin d'intercéder à jamais en notre faveur (He 7, 25).

IV. *...et dans le Très Saint Sacrement de l'autel.* — Jésus-Christ est réellement présent en son Corps, son Sang, son Âme et sa Divinité dans l'Eucharistie, instituée par Jésus-Christ lors de la dernière Cène et que les Apôtres et leurs successeurs doivent perpétuer sur la terre (voir nos 322-324).

RÉFLEXION : Nous devons à Jésus-Christ une reconnaissance illimitée, parce qu'il a voulu demeurer parmi nous en tant qu'ami, compagnon, aliment et réconfort en l'Eucharistie.

EXEMPLES : Saint Bernardin de Sienne raconte qu'un pieux pèlerin voulut visiter les lieux de Palestine sanctifiés par la présence du Verbe incarné. À Bethléem, il exulta et pleura devant le berceau de Jésus dans la grotte, à Nazareth il médita la vie pauvre, humble et effacée du Verbe incarné ; avec une grande foi, il suivit le Rédempteur par les villes, les villages et les campagnes de Palestine, visita les tribunaux de Jérusalem, revécut l'agonie de Gethsémani et le drame du Calvaire. Il se rendit enfin au mont de l'Ascension, où son désir de suivre Jésus au Ciel se fit si véhément que l'heureux pèlerin mourut dans un élan d'amour

Jours	Fêtes	Offices
Dimanche 18	21^{ème} dimanche après la Pentecôte – <i>Mém. de la Propagation de la Foi et Mém. de s^t Luc</i>	
Lundi 19	S^t Pierre d'Alcantara	07h15 : Messe au prieuré S 07h15 : Messe à Goussonville G 11h15 : Messe au prieuré J
Mardi 20	S^t Jean de Kenty	07h15 : Messe au prieuré J 07h15 : Messe à Goussonville S 11h15 : Messe au prieuré G
Mercredi 21	Férie <i>Mém. de s^t Hilarion et de s^{te} Ursule et ses compagnes</i>	07h15 : Messe au prieuré Q 07h15 : Messe à Goussonville J – St Joseph 11h15 : Messe au prieuré G - St Joseph
Jeudi 22	Férie	07h15 : Messe à Goussonville Q 18h30 : Messe au prieuré G – Souv. Prêtre suivie de l'office du Rosaire
Vendredi 23	S^t Antoine-Marie Claret	07h15 : Messe à Goussonville S 11h15 : Messe au prieuré G
Samedi 24	S^t Raphaël Archange	<i>Pas de Messe à Goussonville</i> 07h15 : Messe au prieuré G 10h30 : Confessions au prieuré G 11h15 : Messe au prieuré S
Dimanche 25	Christ-Roi	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 G Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 G

Annonces complémentaires

- A la sortie de la messe, **quête pour les missions** Celle-ci sera pour le Kenya. Merci de votre générosité.
- **Sécurité.** A la fin de la messe, que les enfants se cantonnent pour jouer sur la voie sans issue, où les risques sont moindres. Personne sur le parking du nouveau cimetière, personne dans le nouveau cimetière et personne sur l'allée de notre voisin. Aucun enfant ne doit être présent sur la rue devant l'école et devant la mairie. L'enjeu est important. Madame le maire est responsable de la sécurité sur sa commune et elle ne prendra aucun risque avec nous... Je vous remercie de la discipline et de la fermeté que vous aurez envers vos enfants. A cet effet, je demande qu'à tour de rôle, un père de famille, à la fin de chaque messe, revêtu d'un gilet jaune surveille nos têtes blondes. Voir feuille d'inscription à la sortie de l'église. Merci.

Dates à retenir

- Dimanche 18 octobre **assemblée générale de la D.F.C.Y.** : 15h30 : adhésion et cotisation ; 16h00 : assemblée générale ; 18h00 : Salut du Très Saint Sacrement. Venez nombreux.
- Le dimanche 25 octobre, **changement d'heure**, passage à l'heure d'hiver.
- Dimanche 15 novembre : **repas des chapelles** à Conflans-Sainte-Honorine. **Venez tous.** Renseignements et inscription : chapellesaintehonorine@orange.fr
- Jeudi 19 novembre, 20h30, **cercle St Joseph** (cercle des pères de famille et des jeunes hommes) : 20h00 : chapelet ; 20h30 : « *Convenance de l'Incarnation du Christ* » à partir de la somme de St Thomas d'Aquin. Pour préparer ce topo collectif : IIIa Pars, Question 1, Page : 2331 http://palimpsestes.fr/textes_philo/thomasdaquin/somme.pdf ; 21h30 : repas. Inscription auprès Monsieur Sébastien Devaux sebastien@d-mail.fr
- Samedi 28 novembre, **récollecion de l'Avent** au prieuré : 9h30 conférence spirituelle par M. l'abbé Gainche ; 10h30 : chapelet médité ; 11h15 : messe.
- Samedi 28 novembre, à 20h00, au prieuré Saint-Jean, présentation du **Mouvement Catholique des Familles** - M.C.F., par Monsieur Pancrace Malherbe, son secrétaire général. Venez tous.
- **Feuille des annonces forma A5** à la sortie de la chapelle, avec un petit rappel de notre catéchisme.
- **RAPPEL DES CONSIGNES** :
 - **La gestion de l'éclairage et du chauffage** de l'église appartient **uniquement** à un membre du bureau de la D.F.C.Y. Merci de votre compréhension.
 - **Le 1^{er} novembre**, merci de ne pas stationner et de ne pas discuter dans le cimetière, pour permettre aux villageois de se recueillir plus facilement sur les tombes de leurs familles. Merci pour le respect de cet avis qui manifeste votre civilité ou vertu d'urbanité.

Chapitre 4 - L'Incarnation, la Passion et la Mort du Fils de Dieu

Q95. Jésus-Christ ne reviendra-t-il jamais plus visiblement sur cette terre ?

Jésus-Christ reviendra visiblement sur cette terre à la fin du monde pour juger les vivants et les morts, c'est-à-dire tous les hommes, bons et mauvais.

I. *Jésus-Christ reviendra visiblement sur cette terre à la fin du monde.* — En tant que Dieu, le Christ est en tout lieu et n'a pas besoin de revenir sur la terre ; en tant qu'homme, il s'est rendu invisible lors de l'Ascension et sa présence dans l'Eucharistie est voilée dans les espèces du pain et du vin, sous lesquelles se cachent la substance de son Corps, de son Sang, son Âme et sa Divinité.

Jésus-Christ est présent sur cette terre, mais est invisible. Il a cependant révélé qu'il reviendrait visiblement en sa très sainte humanité : *Vous verrez le Fils de l'homme assis à la droite de la puissance de Dieu, et venant sur les nuées du ciel* (Mc 14, 62). Les deux Anges qui apparurent aux Apôtres pendant qu'ils regardaient encore en haut, là où Jésus avait disparu, se rendant invisible par l'Ascension, dirent : *Ce Jésus, qui du milieu de vous a été élevé dans le Ciel, viendra de la même manière que vous l'avez vu aller au Ciel* (Ac 1, 11). Ceci se produira à la fin du monde, lorsque *le soleil s'obscurcira, et la lune ne donnera plus sa lumière, et les étoiles tomberont du ciel, et les puissances des cieux seront ébranlées* (Mt 24, 29). Quant au moment où se produiront ces choses, *personne ne le connaît, pas même les Anges des Cieux, mais le Père seul* (Mt 24, 36), parce que *le jour du Seigneur viendra comme un voleur dans la nuit* (1 Th 5, 2).

II. *...pour juger les vivants et les morts, c'est-à-dire tous les hommes, bons et mauvais.* — Les ayant rachetés par son Sang divin et étant le chef de l'humanité entière par son Incarnation, Jésus-Christ a le droit suprême de juger tous les hommes, assignant à chacun la récompense ou le châtiment, selon les mérites acquis durant la vie. Tous les hommes comparaîtront devant lui, tant les bons qui vécurent dans sa grâce et mériteront la gloire du Ciel que les mauvais qui moururent dans leur faute et mériteront la peine éternelle de l'enfer.

Nous ne savons pas avec certitude si tous les êtres humains seront morts au moment de la venue du Christ et si tous devront mourir, ou bien si certains apparaîtront devant le Juge éternel sans avoir subi la mort temporelle ; mais sachons que tous, vivants et morts, comparaîtront devant le Christ pour être jugés au grand jour.

RÉFLEXION : Jésus nous exhorte à attendre sa venue comme le serviteur vigilant et fidèle qui attend le retour de son maître. Celui qui sera trouvé vigilant et actif sera récompensé ; celui qui par contre sera surpris dans l'avarice, dans la dissipation, dans les débauches sera sévèrement puni (voir Mt 24, 45-51).

Jours	Fêtes	Offices
Dimanche 25	Christ-Roi	
Lundi 26	Férie Mém. de s^t Évariste	07h15 : Messe au prieuré S - Pas se Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré Q -
Mardi 27	Férie	07h15 : Messe au prieuré G – Saints Anges Pas se Messe à Goussonville 11h15 : Messe au prieuré Q -
Mercredi 28	S^{ts} Simon et Jude	07h15 : Messe à Goussonville Q 11h15 : Messe au prieuré G
Jeudi 29	Férie	07h15 : Messe au prieuré J – Souv. Prêtre Pas se Messe à Goussonville 18h30 : Messe au prieuré G – Souv. Prêtre suivie du salut du TSS jusqu'à 19h30
Vendredi 30	Férie	07h15 : Messe au prieuré S 07h15 : Messe à Goussonville J – Sacré Coeur 11h15 : Messe au prieuré G – Sacré Coeur
Samedi 31	S^{te} Vierge au samedi	07h15 : Messe au prieuré S 07h15 : Messe à Goussonville G 10h30 : Confessions au prieuré J 11h15 : Messe au prieuré J
Dimanche 01	Toussaint Mém. du 23^{ème} dim. après la Pentecôte	Au prieuré Saint-Jean Confessions : 08h00 Messe basse : 08h30 J Église de Jouy-Mauv. Confessions : 10h00 Messe chantée : 10h30 J
Annonces complémentaires		

- **Du 1^{er} au 8 novembre : Possibilité de gagner des indulgences plénières applicables aux âmes du purgatoire.** Le 2 novembre : en visitant une église et en récitant 1 Pater et 1 Credo, plus conditions habituelles. Du 1^{er} au 8 novembre : en visitant un cimetière et en priant pour les âmes des défunts, plus conditions habituelles. Rappel des conditions habituelles pour obtenir une indulgence plénière : confession (dans les 8 jours avant ou après), communion le jour même, prières de son choix aux intentions légitimes du Souverain Pontife, détachement de toute affection à tout péché même véniel. Intentions légitimes du Souverain Pontife : l'exaltation de l'Eglise, la propagation de la Foi, l'extirpation des hérésies, la conversion des pécheurs, la concorde entre les princes chrétiens, les autres biens du peuple chrétien.

Dates à retenir

- Dimanche 15 novembre : **repas des chapelles** à Conflans-Sainte-Honorine. **Venez tous.** Renseignements et inscriptions : chapellesainte-honorine@orange.fr
- Jeudi 19 novembre, 20h30, **cercle St-Joseph** (cercle des pères de famille et des jeunes hommes) : 20h00 : chapelet ; 20h30 : « *Convenance de l'Incarnation du Christ* » à partir de la somme de St Thomas d'Aquin. Pour préparer ce topo collectif : IIIa Pars, Question 1, Page : 2331 http://palimpsestes.fr/textes_philo/thomasdaquin/somme.pdf ; 21h30 : repas. Inscription auprès Monsieur Sébastien Devaux sebastien@d-mail.fr
- Samedi 21 novembre, **cercle Saint-Denis** pour notre jeunesse (lycéens en terminale, étudiants et jeunes pros) ; chapelet à 19h00 au prieuré Saint-Jean, puis topo : « *Trouver les bons arguments face à l'avortement, à euthanasie ...* » par Louis Bertrand et enfin repas. Inscriptions auprès de [Louis Bertrand <louis.b5@free.fr>](mailto:louis.b5@free.fr)
- Samedi 28 novembre, **récollecion de l'Avent** au prieuré : 9h30 conférence spirituelle par M. l'abbé Gainche ; 10h30 : chapelet médité ; 11h15 : messe.
- Samedi 28 novembre, à 20h00, au prieuré Saint-Jean, présentation du **Mouvement Catholique des Familles** – (M.C.F.), par Monsieur Pancrace Malherbe, son secrétaire général. Venez tous.
- **RAPPEL DES CONSIGNES** :
 - **La gestion de l'éclairage et du chauffage** de l'église appartient **uniquement** à un membre du bureau de la D.F.C.Y. Merci de votre compréhension.

- **Le 1^{er} novembre**, merci de ne pas stationner et de ne pas discuter dans le cimetière, pour permettre aux villageois de se recueillir plus facilement sur les tombes de leurs familles. Merci pour le respect de cet avis qui manifeste votre civilité ou vertu d'urbanité.